

Suicide d'une ex militaire le ministère a exigé le remboursement de prestations

Écrit par L'actualité

Mercredi, 29 Janvier 2014 20:10 -

TORONTO – Le mari d'une ancienne militaire qui s'est suicidée le jour de Noël a reçu une lettre du ministère des Anciens Combattants exigeant qu'une partie du chèque de prestations d'invalidité qu'elle touchait juste avant sa mort soit remboursée.

La lettre, datée du 9 janvier, a été envoyée quelques jours seulement après les funérailles de la caporale à la retraite Leona MacEachern. Le ministère offrait d'abord ses condoléances, mais soulignait ensuite que les indemnités de la défunte ne pouvaient être versées que de son vivant.

Une somme de 581,67 \$ couvrant la période après sa mort constitue donc un montant versé en trop, indique-t-on dans le document, précisant que la famille serait bientôt contactée par le service du recouvrement.

Son mari, Tom MacEachern, a raconté à CTV News que cette lettre lui avait fait l'effet d'une gifle.

Le cabinet du ministre des Anciens Combattants a expliqué au réseau télévisé que Julian Fantino avait depuis demandé à ce que l'argent ne soit pas recouvré.

La caporale Leona MacEachern, qui souffrait du syndrome de stress post-traumatique, est morte dans la région de Calgary à la fin de 2013 après avoir dévié la trajectoire de son véhicule pour percuter un camion qui arrivait en sens inverse.

Cet article [Suicide d'une ex militaire: le ministère a exigé le remboursement de prestations](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#).

Consultez la source sur Lactualite.com: [Suicide d'une ex militaire le ministère a exigé le remboursement de prestations](#)